



# INCANT'D100

## LA CONVENTION

### Concours d'écriture de scénario amateur Règlement

#### Préambule

L'association **La LYRE** organise, dans le cadre de l'édition 2019 de sa convention de jeux de rôles Incant'D100, un concours de scénario amateur.

Les scénarios soumis à ce concours peuvent s'inscrire librement dans tout jeu de rôles actuellement publié et disponible dans le commerce, ou qui le sera au plus tard à la date de clôture du concours.

Le thème de ce concours de scénario est : « **Un dernier pour la route** » ...

Un dernier quoi, et sur quelle route ? A vous de déborder d'imagination ! Espérons pour les joueurs qu'il ne s'agira pas du dernier personnage...

#### Règlement

##### Article 1

Le concours d'écriture de scénario amateur s'achève le dimanche 29 septembre 2019 à minuit.

##### Article 2

Le concours d'écriture est ouvert à toute personne à l'exception des membres du jury et du comité de pré-sélection dont le rôle est défini à l'article 7 mis en place par l'association **La LYRE**.

##### Article 3

Les participants au concours d'écriture doivent rédiger un scénario original, c'est-à-dire encore jamais joué en convention ou autre manifestation publique, ni publié sur papier ni sur internet. Ils rédigent le scénario pour le jeu de rôles de leur choix, à condition que celui-ci soit encore édité et disponible dans le commerce avant la date de clôture du concours.

## Article 4

Les scénarios présentés au concours d'écriture doivent être conçus pour un groupe de 3 à 5 joueurs, avec personnages pré-tirés, et jouables en une séance de 3 à 5 heures de jeu.

## Article 5

Le jury prendra en compte, pour désigner le scénario gagnant, la qualité de la rédaction, de l'intrigue, des personnages pré-tirés et des Personnages Non-Joueurs, la jouabilité du scénario, le respect et l'originalité du traitement du thème « **Un dernier pour la route** », ainsi que tout autre critère qu'il jugera bon de prendre en compte.

## Article 6

La participation au concours d'écriture de scénario n'est validée qu'aux conditions suivantes :

- Les participants doivent envoyer un mail à l'adresse de la convention [incantd100@gmail.com](mailto:incantd100@gmail.com)

- Les participants doivent indiquer dans le corps du mail leurs coordonnées complètes :

- *Nom et prénom*
- *Adresse postale*
- *Numéro de téléphone*
- *Adresse mail*

- Le scénario est ajouté en pièce jointe au mail, sous la forme d'un fichier au format .pdf (les formats éditables tels que .doc, .docx, .odt, .rtf, etc. seront refusés).

- Le scénario proposé doit être anonyme, ne comporter aucune coordonnée ni aucun signe d'identification de son auteur.

- Le scénario proposé se compose de 8 pages au maximum, hors aides de jeu et personnages pré-tirés, chaque page comportant de 3500 à 6000 caractères.

- Les participants doivent rédiger leur scénario en utilisant la charte d'écriture dédiée au concours.

- Chaque participant ne peut soumettre qu'un seul et unique scénario au concours d'écriture.

- Les participants autorisent les organisateurs à citer leur nom lors de la convention Incant'D100 et sur le site internet de la convention après les résultats du concours. Ils autorisent également l'association **La LYRE** à faire jouer le scénario dans un cadre associatif.

## **Article 7**

Le comité de pré-sélection est composé de deux membres de **La LYRE** ne participant pas au concours. Son rôle sera de :

- réceptionner et répertorier les scénarios.
- vérifier l'anonymat des auteurs et le respect des conditions exposées à l'article 6.
- transmettre les scénarios ainsi validés aux membres du jury.

## **Article 8**

Un jury composé d'amateurs et de professionnels du jeu de rôles (auteurs, illustrateurs, membres de la presse spécialisée, etc.) délibérera afin de déterminer le scénario vainqueur. La décision du jury est souveraine et irrévocable, aucune réclamation quant au choix ne sera admise.

## **Article 9**

Le lauréat et les éventuelles mentions spéciales du concours se verront remettre un prix lors de la convention Incant'D100 pour un montant global d'au moins 200 euros.

## **Article 10**

Chaque participant reste propriétaire et unique responsable de son scénario. Les participants, par la transmission de leur scénario, s'engagent sur l'honneur qu'ils sont bel et bien les auteurs des scénarios envoyés. Du seul fait de leur participation, les candidats garantissent les organisateurs de la convention, les partenaires et le jury contre tout recours éventuel en ce qui concerne l'originalité et la paternité des textes présentés.

## **Article 11**

L'association **La LYRE** et/ou les membres du jury se réservent la possibilité de récompenser plusieurs participants.

## **Article 12**

L'association **La LYRE** se réserve la possibilité d'annuler le présent concours d'écriture.

## **Article 13**

L'association **La LYRE** se réserve le droit de procéder à des ajouts ou avenants au présent règlement. Ceux-ci n'altéreront en aucun cas les éléments fondamentaux du présent règlement. Ils seront systématiquement mis à disposition sur le site web de la convention Incant'D100.